

330769-2026 - Licitación

Bélgica – Servicios relacionados con la gestión – Concession de service relative à la gestion du stationnement à Tubize pour les années 2026 à 2038

OJ S 93/2026 15/05/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Servicios

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: Ville de Tubize

Correo electrónico: accueil.depenses@tubize.be

Naturaleza jurídica del comprador: Autoridad local

El comprador es una entidad adjudicadora

Actividad del poder adjudicador: Servicios públicos generales

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Concession de service relative à la gestion du stationnement à Tubize pour les années 2026 à 2038

Descripción: L'objet de la présente concession est de mettre en place une politique optimale de gestion du stationnement c'est-à-dire à la fois efficiente, efficace et performante en privilégiant les quatre objectifs suivants : - Fluidifier la circulation en améliorant la rotation du stationnement dans l'hypercentre de Tubize ; - Encourager la multimodalité (c'est-à-dire promouvoir d'autres types de transport en termes de solutions alternatives au profit des citoyens selon leur budget ou leurs valeurs idéologiques) et en vue d'accroître la qualité de vie au centre-ville ; - Soutenir l'attractivité commerciale grâce à la politique de stationnement de courte durée à proximité des commerces. Ce qui permettra d'améliorer la fréquentation des commerces implantés dans l'hypercentre ; - Libérer des emplacements sur l'espace public au profit d'autres aménagements. La Ville attend du futur concessionnaire que la gestion du stationnement se fasse dans une démarche participative et évolutive. Par gestion participative, on entend une prise en compte des intérêts de la Ville, de ses habitants et des commerçants aux fins de participer à la réalisation des objectifs de développement durable de la tels que fixés par les autorités communales. Par gestion évolutive on entend une adaptation de la gestion du stationnement aux évolutions technologiques, sociales et environnementales.

Identificador del procedimiento: 86ac5d4a-925c-4d43-a0ed-72170aa4509a

Identificador interno: PPP090-1193/6227/2026-18

Tipo de procedimiento: Negociado con publicación previa de un anuncio de licitación / licitación con negociación

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 79420000 Servicios relacionados con la gestión

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

País: Bélgica

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

País: Bélgica

2.1.4. Información general

Información complementaria: Vu que la prestation de services est taxable (base d'imposition est constituée des sommes que la commune lui cède) au taux normal de la TVA, 21 %, il faudra en tenir compte pour l'établissement de la redevance à verser à la Ville.

Base jurídica:

Directiva 2014/23/UE

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Concession de service relative à la gestion du stationnement à Tubize pour les années 2026 à 2038

Descripción: L'objet de la présente concession est de mettre en place une politique optimale de gestion du stationnement c'est-à-dire à la fois efficiente, efficace et performante en privilégiant les quatre objectifs suivants : - Fluidifier la circulation en améliorant la rotation du stationnement dans l'hypercentre de Tubize ; - Encourager la multimodalité (c'est-à-dire promouvoir d'autres types de transport en termes de solutions alternatives au profit des citoyens selon leur budget ou leurs valeurs idéologiques) et en vue d'accroître la qualité de vie au centre-ville ; - Soutenir l'attractivité commerciale grâce à la politique de stationnement de courte durée à proximité des commerces. Ce qui permettra d'améliorer la fréquentation des commerces implantés dans l'hypercentre ; - Libérer des emplacements sur l'espace public au profit d'autres aménagements. La Ville attend du futur concessionnaire que la gestion du stationnement se fasse dans une démarche participative et évolutive. Par gestion participative, on entend une prise en compte des intérêts de la Ville, de ses habitants et des commerçants aux fins de participer à la réalisation des objectifs de développement durable de la tels que fixés par les autorités communales. Par gestion évolutive on entend une adaptation de la gestion du stationnement aux évolutions technologiques, sociales et environnementales.

Identificador interno: 2026-18_1

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 79420000 Servicios relacionados con la gestión

5.1.2. Lugar de ejecución

Localidad: Tubize

Código postal: 1480

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

País: Bélgica

Información complementaria: Territoire de la Ville de Tubize

5.1.3. Duración estimada

Duración: 144 Meses

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Ratio financiero

Descripción del criterio de selección: Le Pouvoir adjudicateur apprécie la capacité financière du soumissionnaire à exécuter la présente concession en tenant compte : - des fonds propres de la société : ceux-ci doivent être positifs ; - de la quote-part des fonds propres sur le total du bilan corrigé : celle-ci devra être d'au moins 20% (ratio d'indépendance financière) ; - des créances à court terme, des placements de trésorerie et des valeurs disponibles : elles devront être supérieures aux dettes à court terme (le ratio de liquidité au sens strict ou « quick ratio » doit être supérieur à 1). Niveau(x) minimal(aux): Les soumissionnaires complètent la partie B du document de preuve provisoire (DPP) dans lequel ils déclarent satisfaire aux conditions précitées. En cas de groupement, le groupement dans son ensemble doit satisfaire aux conditions précitées étant cependant entendu que chaque condition doit être entièrement satisfaite par au moins un membre du groupement. La vérification des déclarations sera opérée sur la base des comptes annuels publiés.

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: * 2 contrats de concession pour la gestion du stationnement en voirie : - Ayant, notamment, pour objet la mise en place des installations, la gestion et l'exploitation du stationnement en voirie (pour un minimum de 500 emplacements). Ceci devra inclure : i) l'installation (l'entretien et la maintenance) d'horodateurs ; ii) le contrôle du stationnement payant et en zone bleue ; iii) la perception et le recouvrement des taxes sur le stationnement à charge des usagers ; iv) la gestion des abonnements ; - Dont au moins un (des deux contrats) est conclu au cours des 10 dernières années précédant la date d'introduction des offres pour une durée d'exécution minimale de 5 ans ; - Et pour lesquels il peut disposer d'une attestation de bonne exécution (suivant le modèle joint en annexe) signée par le Directeur financier, le Fonctionnaire dirigeant de la concession et l'Echevin responsable du stationnement et ou de la mobilité. * 1 contrat de concession pour la gestion du stationnement hors voirie : - Ayant pour objet l'aménagement, la gestion et l'exploitation d'un parking hors voirie payant (d'une capacité minimale de 100 places) incluant, à ce titre : i) l'exécution des travaux d'aménagement du site ; ii) l'installation des équipements requis ; iii) l'entretien et la maintenance du parking ; iv) la sécurisation du site, de l'entrée et de la sortie des usagers ; v) la gestion des abonnements et la mise en place d'un dispositif de paiement sécurisé ; - Conclu au cours des 10 dernières années précédant la date d'introduction des offres pour une durée d'exécution minimale de 5 ans ; - Et pour lequel il peut disposer d'une attestation de bonne exécution (suivant le modèle joint en annexe) signée par le Directeur financier, le Fonctionnaire dirigeant de la concession et l'Echevin responsable du stationnement et ou de la mobilité (ou, le cas échéant par les autorités compétentes du Pouvoir adjudicateur). Toute expérience en matière de gestion d'un parking hors voirie autre que celle concédée par une Ville ou une commune ne peut servir de projet de référence étant donné que le type de gestion doit répondre aux mêmes contraintes que la concession du stationnement en surface. Pendant toute la durée de la concession, le concédant doit pouvoir intervenir dans les conditions d'exploitation impliquant un pouvoir limité du concessionnaire en matière de tarifs, de détermination du nombre d'emplacements réservés aux abonnés, etc. Il n'

est pas requis que le contrat de concession se rapportant à l'exploitation d'un parking hors voirie soit obligatoirement distinct de celui se rapportant au stationnement en voirie ; en conséquence seuls deux contrats répondant aux conditions précitées peuvent le cas échéant suffire. De même, si l'attestation de bonne exécution produite porte sur un contrat portant à la fois sur le stationnement en voirie et l'exploitation d'un parking hors voirie, elle devra suffire. Niveau(x) minimal(aux): Les soumissionnaires complètent la partie B du DPP où ils déclarent disposer des 3 contrats de référence (ou 2 contrats combinant les deux types de gestion) tels qu'exigés par le présent cahier des charges. Ils joignent au DPP : - la fiche « contrats de référence » jointe en annexe dûment complétée ; - l'attestation de bonne exécution jointe en annexe, dûment complétée et signée pour chaque contrat repris dans la fiche. Si les soumissionnaires font appel à la capacité de tiers pour répondre à la présente condition de sélection, ce tiers doit : - compléter et signer la déclaration d'engagement joint en annexe ; - compléter et signer la fiche « contrats de référence » ; - compléter et signer un DPP (partie A) ; - l'attestation de bonne exécution jointe en annexe, dûment complétée et signée pour chaque contrat conclu par le tiers et repris dans la fiche.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Motifs d'exclusion obligatoire liés à la condamnation définitive pour certaines infractions pénales – art. 50 Loi du 17 juin 2016 Motifs d'exclusion obligatoire liés aux obligations fiscales et de sécurité sociale – art. 51 de la loi du 17 juin 2016 Motifs d'exclusion facultative liés aux fautes et manquements du soumissionnaire – art. 52 de la loi du 17 juin 2016 Voir documents du marché

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Qualité du plan financier et le prix

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 80

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Qualité de l'organisation générale et aspects opérationnels de la gestion

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 80

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Propositions techniques et expertise d'accompagnement garantie

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 40

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1193/90/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Variantes: No autorizada

Descripción de la garantía financiera: Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 15/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Conformément à l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat, un recours en annulation contre cette décision peut être introduit auprès du Conseil d'Etat. Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 60 jours après la présente notification. Le recours est introduit par une demande datée qui doit être signée par vous ou par un avocat. La demande doit être envoyée soit par lettre recommandée adressée au Premier Président du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, soit par procédure électronique via le site <http://eproadmin.raadvst-consetat.be/>.

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: Ville de Tubize

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: Ville de Tubize

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: Ville de Tubize

Número de registro: 0207314041

Dirección postal: Grand Place, 1

Localidad: Tubize

Código postal: 1480

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

País: Bélgica

Punto de contacto: Allison Willot

Correo electrónico: accueil.depenses@tubize.be

Teléfono: +32 23913938

Fax: +32 23913912

Dirección de internet: <http://www.tubize.be/>

Funciones de esta organización:

Comprador

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

Organización que recibe solicitudes de participación

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: Conseil d'Etat

Número de registro: BE 0931.814.266

Dirección postal: Rue de la Science, 33

Localidad: BRUXELLES

Código postal: 1040

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica
Correo electrónico: info@conseildetat.be
Teléfono: +32 22349611
Dirección de internet: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso
Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0003

Denominación oficial: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services
Número de registro: BE 0475.480.736
Localidad: Antwerpen / Anvers
Código postal: 2000
Subdivisión del país (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)
País: Bélgica
Correo electrónico: info@3p.eu
Teléfono: +32 3 294 30 51

Funciones de esta organización:

Proveedor de servicios de contratación pública

8.1. ORG-0004

Denominación oficial: FPS Policy and Support
Número de registro: BE 0671.516.647
Localidad: Brussels
Código postal: 1000
Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
País: Bélgica
Correo electrónico: e.proc@publicprocurement.be
Teléfono: +32 2 740 80 00

Funciones de esta organización:

TED eSender

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: 136f2303-80f2-4314-8993-d44cfacaacd8 - 01
Tipo de formulario: Licitación
Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal
Subtipo de anuncio: 19
Fecha de envío del anuncio: 12/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central
Anuncio: fecha de envío (por parte del eSender): 12/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central
Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés
Número de publicación del anuncio: 330769-2026
Número de la edición del DO S: 93/2026
Fecha de publicación: 15/05/2026